SUIVI DE 3 ESPÈCES

"à problème"

CHASSEURS
DE NOUVELLE AQUITAINE
Engagés pour la nature

RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

SUIVI DE 3 ESPÈCES "à problème"

INTRODUCTION

Toujours dans la continuité d'exploitation des données ayant notamment pu être collectées via l'application ISIGEO développée par la FDC87 en partenariat avec la FRC Nouvelle-Aquitaine ou déposées sur le WebSIG, les informations relatives à trois espèces (le renard roux, le blaireau européen et le ragondin) seront scrutées à la loupe. En effet, à différents titres, ces espèces peuvent entraîner des problèmes de santé publique (échinococcose, tuberculose bovine et leptospirose notamment), sujet central dans le projet One Health. Le ragondin fait également partie des Espèces Exotiques Envahissantes et occasionne parfois d'importants dégâts aux cultures et aux infrastructures, comme les digues et autres ouvrages d'art. L'analyse de la Fédération Régionale des Chasseurs de Nouvelle-Aquitaine consiste à renforcer la connaissance sur les populations de ces trois espèces et, ainsi, identifier les secteurs à problèmes (par exemple densités locales élevées) afin de faciliter leurs gestions et réduire par là même les pressions sur les environnements.

BLAIREAU EUROPEEN

Meles meles

Description

Le blaireau européen est un mustélidé aisément identifiable à son pelage particulier. Cet animal trapu à tête plate et massive possède un museau allongé, des oreilles et des yeux de petites tailles, ainsi que des pattes robustes terminées par de fortes griffes. Son dos et ses flancs sont gris, son ventre et ses pattes sont noirs. Sa tête blanche est traversée d'une bande noire de chaque côté. Il mesure entre 60 et 80 cm, la queue mesurant environ 15 cm ; sa hauteur au garrot est d'environ 30 cm. Il pèse de 10 à 18 kg et a une durée de vie de l'ordre d'une quinzaine d'années.

Biologie

A Le blaireau européen est un animal essentiellement nocturne dont l'activité est ralentie en hiver, mais il n'hiberne pas. Il vit généralement en groupes basés sur des clans familiaux.

La période de reproduction débute en janvier et la gestation dure 6 à 7 semaines. Les portées comprennent de 1 à 5 jeunes, qui restent dans le terrier durant deux mois. La maturité sexuelle est atteinte à l'âge de deux ans pour les femelles et environ un an pour les mâles. La première année de vie est souvent critique pour cette espèce avec une mortalité juvénile pouvant aller jusqu'à 50 %, voire 70 % dans les pires conditions.

Régime alimentaire

C'est un omnivore opportuniste, mangeant bon nombre d'escargots, limaces, vers de terre, micromammifères (mulots, campagnols), grenouilles, lézards, œufs et jeunes oiseaux. Il se nourrit également de fruits, de baies sauvages, de bulbes, de céréales, de champignons, de trèfles et de diverses plantes herbacées.

Etat des populations en France

Le blaireau européen est présent sur tout le territoire français, avec un taux d'occupation plus ou moins important selon les milieux. La population française a toutefois été estimée à 150 000 individus (Steimer et al. 2008). Cette estimation semble toutefois bien faible en regard des dernières publications (Jacquier et al. 2021). Toutefois, il est raisonnable de penser que le blaireau européen est présent sur la majorité des communes françaises et ce avec plusieurs individus.
Les données collectées au niveau national ne permettent pas d'estimer dans l'absolu les effectifs de blaireaux européens. Cependant, la continuité des observations sur l'ensemble de territoire, observations réalisées entre 2001 et 2012, permet de conclure qu'il n'a pas été observé de diminution notable des populations au cours de cette période. Au contraire, ces dernières semblent augmenter dans 60 % des cas (Calenge et al. 2016). Pour Jacquier et co-auteurs (2018), les populations de blaireaux sont actuellement dans un état de conservation favorable.

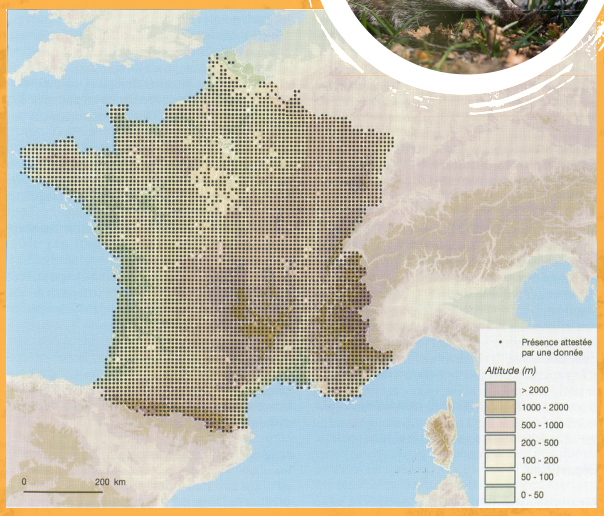

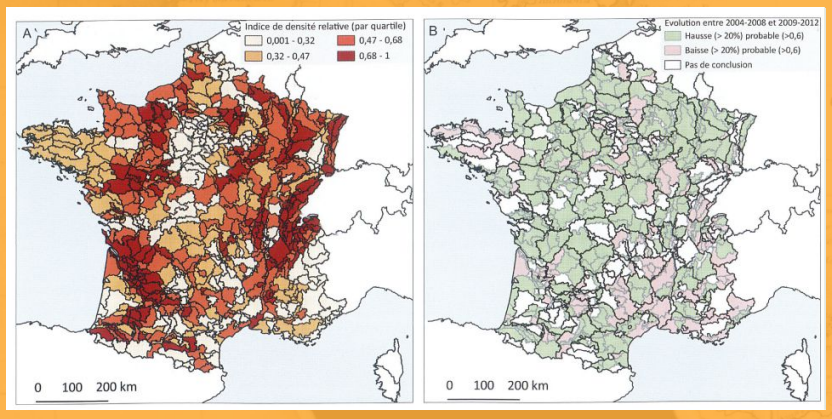

Habitat

Le blaireau européen vit dans des terriers très bien entretenus, composés de plusieurs galeries très longues et dotés de nombreuses entrées (parfois plus de 20).
Les blaireaux européens ont une préférence pour les zones agricoles où les champs cultivés et les prairies alternent avec des bois de feuillus. Toutefois, sa gamme d'habitats est large, allant jusqu'à des milieux bien plus ouverts.

Suivi et gestion cynégétique

Aucun suivi spécifique n'est réalisé sur cette espèce mais les fédérations des chasseurs, notamment lors des comptages nocturnes réalisés pour d'autres espèces (cervidés, lièvres, etc.), notent les observations de blaireaux européens.
Le blaireau européen ne figurant pas sur la liste nationale des ESOD, son piégeage est donc interdit. Cependant, des dérogations peuvent être accordées en raison des dégâts qu'il peut occasionner aux cultures mais aussi en raison de son rôle d'hôtes de liaison dans la transmission de la tuberculose bovine causée par la bactérie Mycobaterium bovis. Les fédérations des chasseurs obtiennent ainsi quelques informations concernant le blaireau européen grâce à des données de capture, notamment par déterrage (vénerie sous terre), mais également par le piégeage accidentel. Un autre moyen de suivi est le réseau SAGIR. Chez le blaireau européen, une zone à risque de deux km de rayon est délimitée autour des foyers bovins. Dans cette zone dite à risque (ZR), les blaireaux européens sont piégés et analysés pour connaître leur statut vis-à-vis de la tuberculose bovine (Payne et al. 2022).
Les fournisseurs de données sont généralement les associations de piégeurs, les louvetiers et les sociétés de chasse. Parallèlement, des fédérations de Nouvelle-Aquitaine relèvent les dégâts qui peuvent être causés par cette espèce mais certaines disposent aussi d'un carnet de route sur lequel sont notées les collisions routières. Les agents de l'ONCFS, via un « carnet de bord » présent dans chaque véhicule, notaient toutes les observations réalisées ainsi que leur positionnement précis.

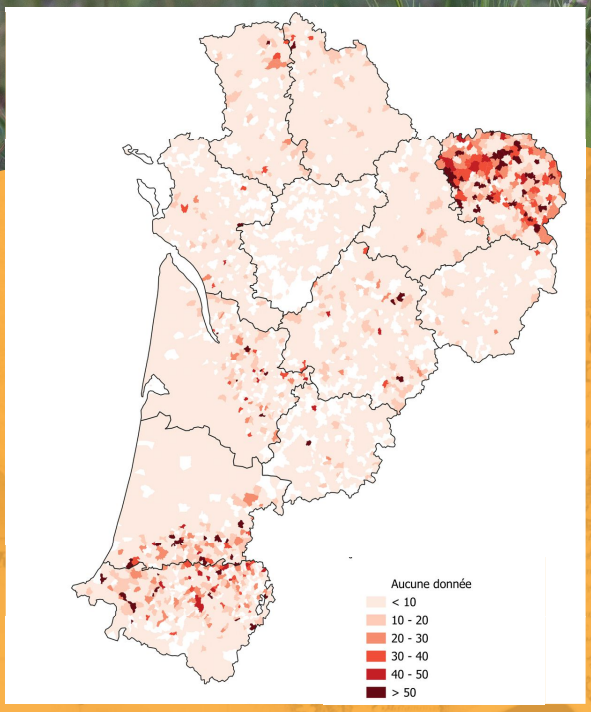

Répartition régionale

Le blaireau européen est présent sur la totalité du territoire néo-aquitain. Les effectifs sont plus faibles dans le massif forestier des Landes de Gascogne, ainsi qu'en haute montagne. C'est l'espèce la plus couramment observée en bord de routes, notamment suite à des collisions routières.
Certains départements montrent un plus grand nombre d'observations que d'autres, comme la Creuse en comparaison avec la Charente, sans pour autant pouvoir conclure à des populations plus importantes en l'absence de suivis protocolés. Ces écarts trouvent leur origine dans l'intérêt et la remontée des informations de terrain (prélèvements et piégeages) propres à chaque fédération.

Evolution des populations

En raison de l'hétérogénéité des données disponibles, il est difficile de dégager une tendance en Nouvelle-Aquitaine. En effet, les fédérations ne disposent pas toujours de l'ensemble des données correspondant aux différentes pratiques cynégétiques. Cependant, en agrégeant les données d'observations de l'Observatoire FAUNA avec celles des fédérations départementales, on obtient une vision d'ensemble. Le nombre d'observations est ainsi en augmentation de 2008 à 2018, décroît ensuite pour finalement se stabiliser. On ne peut ici encore être trop affirmatif car les données d'observations tardent bien souvent à remonter à l'Observatoire FAUNA.
A l'initiative de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), le GBIF (Global Biodiversity Information Facility) a vu le jour. Il s'agit d'un système mondial d'information sur la biodiversité faisant appel à des contributeurs volontaires issus de milieux scientifiques ou associatifs. Ce vaste programme tente de rassembler toutes les données naturalistes pour les mettre à la disposition des chercheurs et du grand public, dans l'optique de mieux connaître la biodiversité. L'inconvénient réside dans le fait que les données ne remontent pas automatiquement engendrant un « effet retard ». Le point que l'on peut effectuer sur les données de blaireaux est illustré sous la forme d'un diagramme.

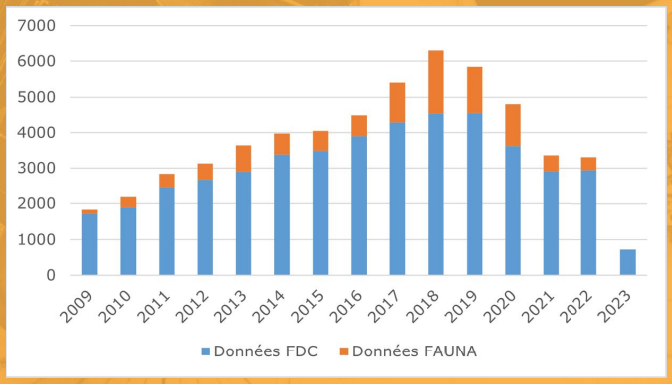

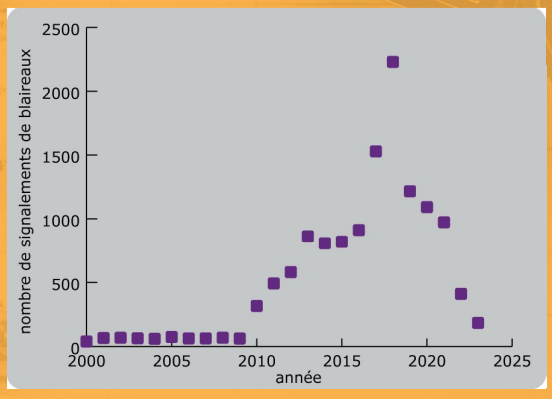

L'exemple de la Creuse

La Fédération départementale des chasseurs de la Creuse dispose de données sur les prélèvements réalisés par ses adhérents. Il a ainsi été possible de déterminer un prélèvement moyen annuel de 940,15 blaireaux, soit un prélèvement de 0,198 blaireau aux 100 hectares. Ne disposant pas d'informations précises sur la répartition du Blaireau européen sur ses territoires, la FDC23 a lancé, en mai 2024, une enquête auprès de ses adhérents. Les objectifs étaient multiples :

- Localisation des terriers principaux et secondaires avec, si possible, indication du nombre de gueules ;
- Nombre de blaireaux prélevés par commune lors de la saison de chasse précédente (saison 2022-2023) ;
- Nombre de blaireaux tués sur la route avec, si possible, la localisation.

La plupart des présidents d'ACCA ont retourné le questionnaire : 230 retours sur 259 envois, soit un taux de retour d'environ 92 %. Concernant le nombre de terriers principaux, leur densité et leur répartition semblent très variables d'une commune à une autre. Ces premières informations ont été croisées avec des données provenant d'un secteur particulier situé dans le sud du département, données transmises par un équipage de vénerie sous terre. Elles sont d'un grand intérêt car réalisées pendant 14 saisons de chasse consécutives.

L'équipage en question a ainsi prospecté et déterré des blaireaux dans 139 terriers principaux. Cela correspond à une moyenne de 106,5 blaireaux par saison de chasse, ou bien encore 3,62 blaireaux par jour chassé. Ce taux de capture est stable sur l'ensemble de la série, suggérant que la chasse n'a pas impacté significativement la population de blaireaux. Depuis la saison de chasse 2017-2018, les déterreurs notent systématiquement le sexe et l'âge (juvéniles vs. adultes) des blaireaux capturés. Cette donnée est particulièrement importante car elle fournit des indications précieuses sur la structure de la population. Ainsi, le pourcentage de juvéniles varie de 23,5 à 34,9 %, la moyenne s'établissant à 30,31 %. Le pourcentage de femelles varie de 45,5 à 61,3 % (moyenne de 52,65 %), celui des mâles de 38,7 à 54,5 % (moyenne de 47,35 %). Ces valeurs sont en tous points comparables aux chiffres avancés par Jacquier et al. (2022) : entre 20 et 34 %, selon les scenarios.

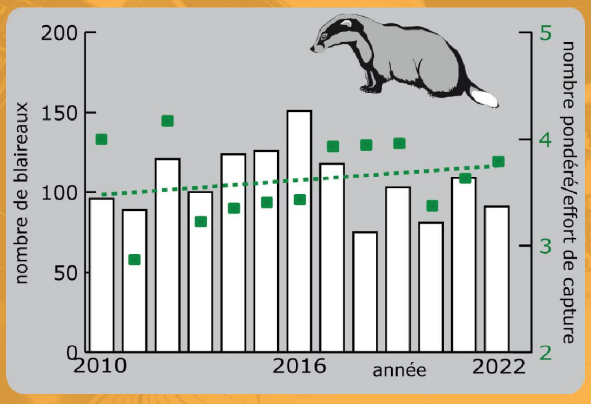

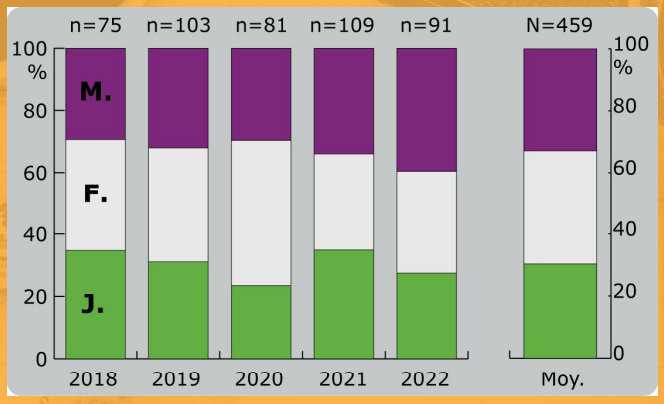

Problématiques et enjeux

Ce mustélidé peut causer de nombreux dommages, essentiellement aux cultures de maïs, dans les vignes, sans oublier les élevages avicoles. A titre d'exemple, en 2021, cette espèce a occasionné environ 50 000 € de dégâts en Lot-et-Garonne et 85 000 € en Vienne. Les ouvrages routiers et ferroviaires peuvent également être impactés par les terriers et les nombreuses galeries creusés par l'animal, entraînant des travaux de consolidation de la part des gestionnaires des ouvrages concernés et, par voie de conséquence, engendrant un coût non négligeable que communes, agriculteurs et SNCF entre autres doivent supporter seuls.

Une autre problématique importante relève du sanitaire : la tuberculose bovine, une maladie transmissible à l'Homme causée par une bactérie nommée Mycobacterium bovis (Gilot-Fromont 2019). Le blaireau joue un rôle important, comme hôte de liaison, voire de réservoir, susceptible de contaminer à son tour les élevages de bovinés. Grâce au réseau SAGIR, l'OFB ainsi que les fédérations départementales des chasseurs appliquent une surveillance constante sur les maladies de la faune sauvage, dont bien évidemment la tuberculose bovine.

Les premiers foyers connus dans la faune sauvage remontent aux années 1970-1980. Ainsi, le premier blaireau retrouvé mort et porteur de la maladie date d'avril 1971 en Angleterre (Cassidy 2019 in Soubelet 2021). En France, les premiers foyers, liés à des contaminations de bovins, ont été mis en évidence au début des années 2000, d'abord chez des cerfs et des sangliers en forêt de Brotonne-Maury (2001), puis chez des blaireaux en Côte d'Or (2009) et chez des blaireaux et des sangliers en Dordogne (2010).

En Angleterre, une étude portant sur les différents hôtes de la maladie a confirmé l'existence de foyers chez de nombreux mammifères sauvages : blaireau, renard, hermine, putois, musaraigne, mulots, campagnol, écureuil gris, chevreuil, cerf, daim et muntjac. Néanmoins, leur rôle respectif an tant que communauté de maintien de la bactérie M. bovis reste mal évalué, toutes ces espèces ne jouant pas la même fonction épidémiologique (Soubelet 2021).

RENARD ROUX

Vulpes vulpes

Description

De la famille des canidés, il mesure 120 cm (dont 40 à 50 cm pour la queue), pour un poids moyen de 6 kg. La femelle, généralement plus légère, possède la même robe que le mâle. Celle-ci est rousse, les joues, la gorge, le ventre et le bout de la queue étant blancs. Son corps fuselé est doté d'une queue touffue et de fines oreilles pointues aux extrémités noires. Le renard roux est doté d'un odorat très développé : il possède environ 45 fois plus de cellules olfactives que l'homme.

Biologie

Espèce essentiellement nocturne, il peut parfois aussi avoir une activité diurne. La période de reproduction débute en hiver, l'accouplement ayant lieu entre décembre et février. La gestation dure environ 50 jours puis la femelle met bas une portée de cinq en moyenne (entre 1 et 10). Les premiers jours, les renardeaux sont aveugles. Ils sont sevrés au bout de 4 à 5 semaines et sont capables de se reproduire dès la première année.

Régime alimentaire

Le renard roux est un mammifère carnivore dont le régime alimentaire est assez diversifié selon la saison, le biotope et la disponibilité alimentaire. Il consomme aussi bien des campagnols, des lapins, des petits invertébrés que des fruits et des œufs. C'est aussi un prédateur pour les oiseaux nichant au sol.

Etat des populations en France

Ce petit canidé est présent sur l'ensemble de l'hexagone. Une enquête nationale, réalisée en 2013 auprès des fédérations départementales des chasseurs, a permis de rassembler les suivis de renards roux par comptages nocturnes aux phares. L'analyse sur dix ans met en évidence une très légère augmentation des indices kilométriques d'abondance et une stabilité moyenne des densités de renards roux (Ruette et al. 2015). Toutefois, la gale sarcoptique, maladie cutanée causée par un parasite, a eu localement un fort impact sur sa dynamique de population, faisant baisser les effectifs dans certains départements français.

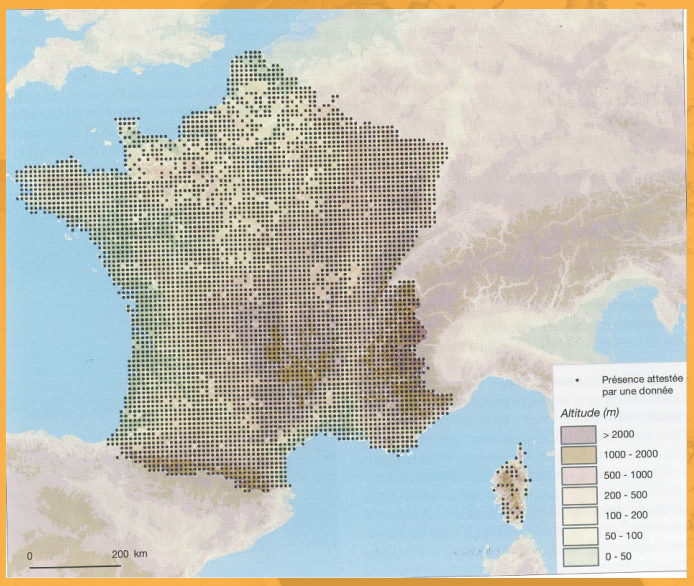

Habitat

Espèce relativement flexible, le renard roux sait s'adapter à une large gamme de milieux : plaines, forêts, montagnes et de plus en plus en zones périurbaines. Il n'hésite pas à s'approcher des zones d'habitations pour y trouver une alimentation facilement disponible (poulaillers, poubelles, etc.). Ses biotopes de prédilection sont toutefois les milieux semi-ouverts de type bocager qui lui offrent le gîte (haies, ronciers, bosquets, fourrés, etc.) et le couvert (cultures et prairies en tant que zones de chasse).

Suivi et gestion cynégétique

Aucun suivi spécifique n'est réalisé pour le renard. Malgré cela, lors des comptages des lièvres, chevreuils ou bien cerfs réalisés par les fédérations des chasseurs, il est courant d'observer des renards roux.

Bien que ce ne soit pas l'espèce visée par les comptages, les observations de renard roux sont bancarisées. Ainsi, en comparant les données chaque année, la dynamique de la population peut être suivie. Par exempple, on peut constater une augmentation des observations de renards roux par km parcouru dans le cadre de la réalisation de l'indice nocturne d'abondance du cerf élaphe en Creuse. Ainsi, en 2014, l'indice kilométrique d'abondance était de 0,35 individu/km contre 0,53 individu/km en 2023, confortant l'hypothèse d'une baisse des observations et non des effectifs.

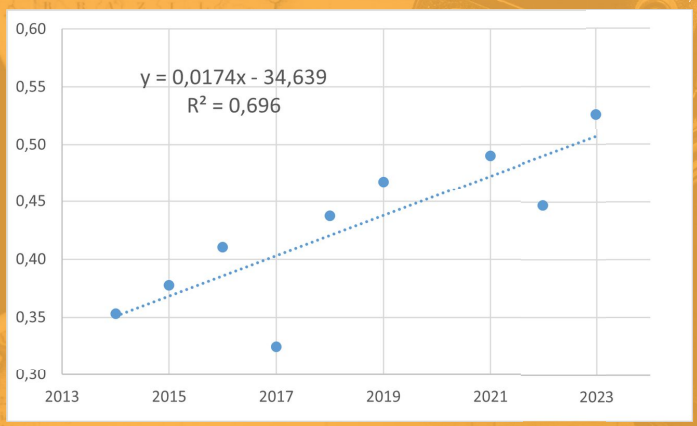

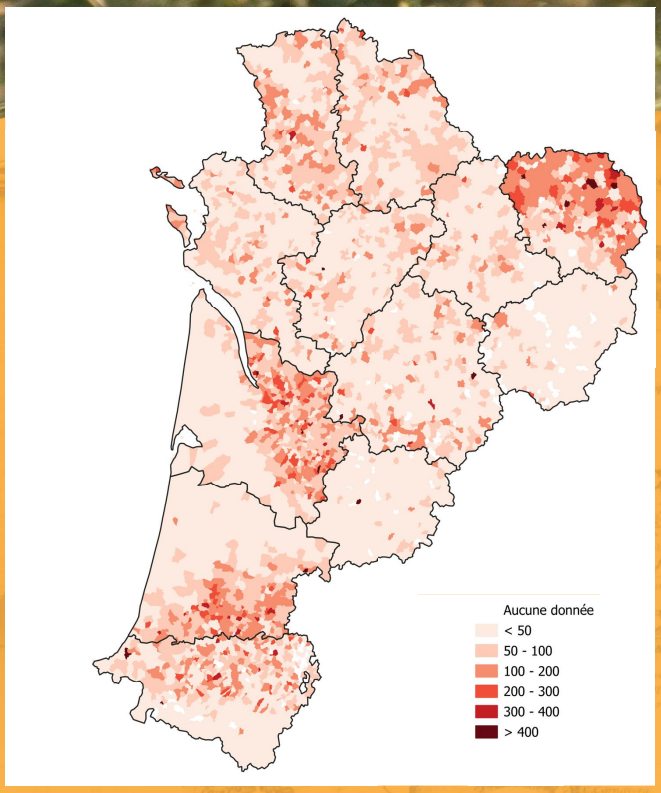

Répartition régionale

Il est présent sur la totalité de la Nouvelle-Aquitaine, que ce soit en milieu montagnard, dans la forêt landaise, les plaines du nord de la région ou les forêts de feuillus.
On dénombre seulement 139 communes sans données d'observations ces quinze dernières années, mais cela n'est pas forcément synonyme d'une absence d'individus, mais plus certainement l'effet du hasard. En effet, les communes voisines ont dénombré plusieurs observations de renard roux, ce qui laisse raisonnablement penser que des individus sont également présents sur ces communes. L'absence de données peut également s'expliquer par l'absence de piégeage sur la commune ou la non transmission des prélèvements cynégétiques sur ces communes. Les densités sont variables entre les départements et au sein même des départements, avec de fortes hétérogénéités. Les zones bocagères de la région semblent accueillir les plus fortes populations ainsi que les vallées de l'Adour et de la Garonne.

Evolution des populations

A l'échelle régionale, le nombre d'observations semble diminuer depuis les deux dernières saisons cynégétiques étudiées. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette diminution des observations comme la baisse de la pression de chasse durant la crise sanitaire du COVID-19 ou la baisse de pression de piégeage (diminution des effectifs de chasseurs et de piégeurs). Cette tendance peut également être liée à une baisse des effectifs à l'échelle régionale. Les données qui seront récoltées lors des années à venir pourront permettre de répondre à ces interrogations.

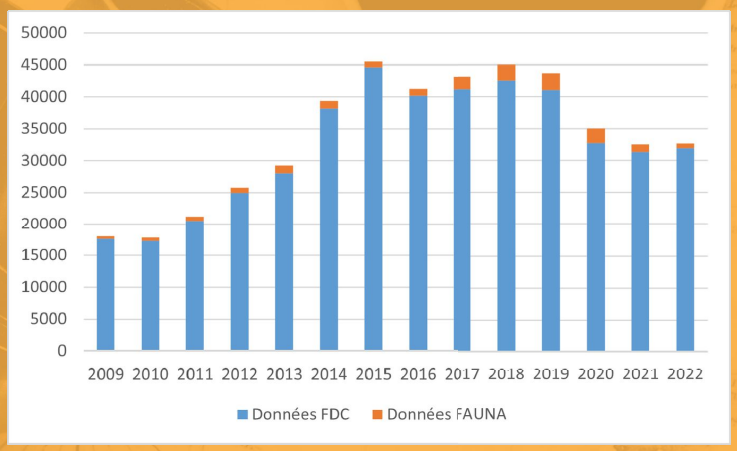

Toutes les fédérations disposent de données sur le renard roux, mais certaines d'entre elles se sont plus particulièrement intéressées à cette espèce, directement ou indirectement.

Deux exemples : les Landes ...

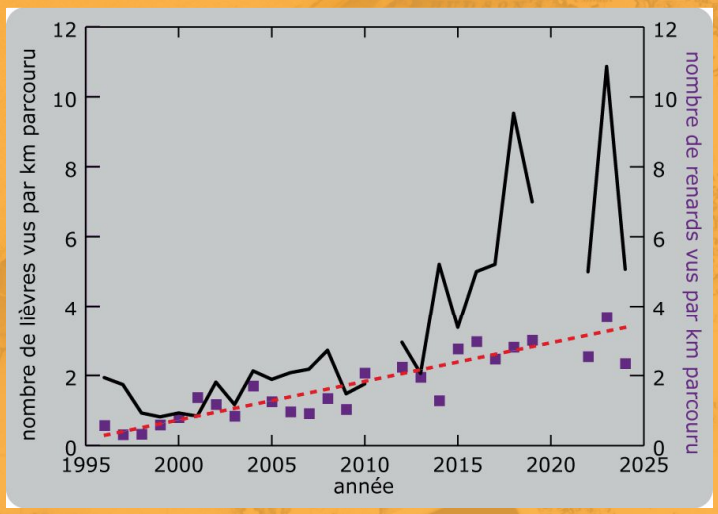

Dans le département des Landes, des ACCA ont investi sur un gibier particulier : le lièvre. Or, lièvres et renards sont connus en dynamique des populations pour avoir des tendances évolutives décalées dans le temps. Les années où le lièvre est abondant favorisent la prédation par le renard. En réalité, ce dernier capture les levrauts. Le succès reproducteur du renard est donc bon. Davantage de renards sur le territoire impacteront les populations de lièvres. Ce schéma cyclique souvent décrit n'a pas lieu sur les quatre communes où les deux espèces sont suivies. Les deux espèces ont vu leurs populations considérablement augmenté depuis que les chasseurs ont pris des mesures bénéfiques au lièvre. Il faut dire que, dans ce secteur, les élevages avicoles ne manquent pas, un garde-manger plus accessible pour notre goupil.

... et le Lot-et-Garonne

Le Lot-et-Garonne est un département agricole. Il est donc logique que la fédération s'intéresse de près à cette espèce source de conflits avec les exploitants. Ainsi depuis une quinzaine d'années, toutes les informations concernant les battues sont scrupuleusement notées. A l'exception de l'année 2020, année de la COVID, le prélèvement moyen par battue varie peu autour d'une moyenne de 1,3 ± 0,08 renard par battue. On y apprend aussi que sur une année cynégétique, les battues auront mobilisé entre 18 000 et 25 000 chasseurs (en moyenne 20,1 participants par battue), accompagnés de 11 000 à 14 000 chiens courants (12,1 chiens par battue).
D'autres informations tout aussi intéressantes sont référencées. Elles portent cette fois sur le gibier lui-même, permettant de calculer un âge ratio (pourcentage de juvéniles par rapport aux adultes) ainsi qu'un sexe ratio (mâles vs. femelles). Le succès reproducteur varie considérablement d'une année à l'autre et, fait marquant, une année de fort recrutement est suivie par une à deux années de recrutements faibles.

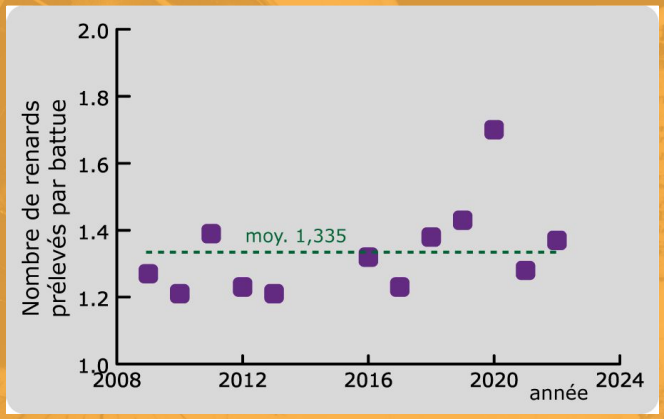

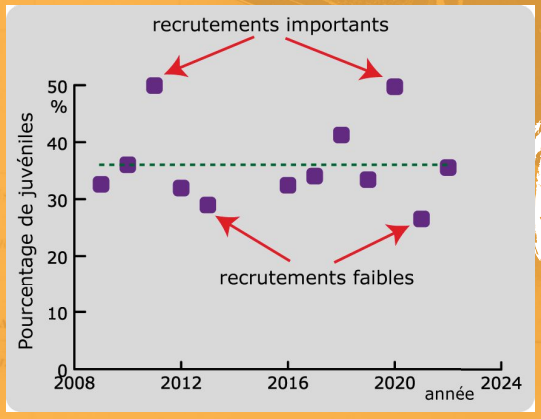

Problématiques et enjeux

Le renard roux est susceptible de porter atteinte aux productions agricoles (avicoles essentiellement) avec des prédations pouvant être conséquentes sur certains élevages.

Ainsi, dans le Lot-et-Garonne, le préjudice financier total déclaré, s'est élevé à 37 180 € en 2021, touchant principalement les élevages avicoles.

Le renard roux est également un vecteur de zoonoses : échinococcose alvéolaire et trichinose par exemple, préjudiciables à la santé publique. Du fait de leur présence significative, de tels dangers justifient donc également leur classement parmi les « espèces d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts ».

L'échinococcose alvéolaire est une zoonose potentiellement mortelle provoquée par le stade larvaire (métacestode) d'un ténia appelé Echinococcus multilocularis. Le ténia adulte, composé de quelques segments et mesurant 2 à 5 mm, parasite l'intestin grêle du renard commun (Vulpes vulpes) et parfois également du chien ou du chat domestiques. Ces hôtes définitifs excrètent alors dans l'environnement des proglottis (segments) remplis d'œufs, ou des œufs à l'état libre d'E. multilocularis. L'infection humaine est due à l'ingestion d'œufs présents sur certains aliments contaminés par des excréments de renards, chiens ou chats, ou sur les mains après contacts directs avec un de ces hôtes définitifs. Les œufs éclosent dans l'intestin grêle, libérant des oncosphères qui migrent par voie sanguine dans le foie et, occasionnellement, dans d'autres organes. Les oncosphères se transforment en tissu larvaire prolifératif (métacestode) avec formation de kystes et envahissement progressif pseudo-tumoral des tissus de l'hôte. L'être humain, hôte aberrant, se substitue ainsi à l'hôte intermédiaire naturel du parasite, en l'occurrence un rongeur. Cette inadaptation du parasite à l'humain contribue probablement à expliquer la rareté de la maladie.

L'échinococcose alvéolaire est caractérisée par une longue période d'incubation (asymptomatique), suivie d'une maladie chronique invasive d'évolution lente évoquant une maladie tumorale. En Europe, l'âge moyen au moment du diagnostic est de 52 ans avec une légère prédominance de femmes (53,8 %).5 La lésion primaire est localisée dans le foie dans 97 % des cas, mais il existe de rares cas d'atteinte primaire extrahépatique (par exemple : splénique, pulmonaire, vertébrale, cérébrale, péritonéale). La lésion envahit le parenchyme hépatique, puis le système veineux porte ou sus-hépatique et les canaux biliaires, puis les organes de voisinage (par exemple : diaphragme, espace péri- rénal, ganglions péritonéaux, pancréas). Des métastases sont détectables dans les maladies les plus avancées, le plus souvent dans le poumon, la rate, le cerveau ou l'os. Des signes d'invasion d'autre(s) organe(s) par continuité ou métastases sont présents dans environ un tiers des cas au moment du diagnostic (Chappuis 2012).

Les renards sont également reconnus comme hôtes d'un certain nombre d'agents pathogènes transmis par les tiques (Lesiczka et al. 2023). En tant que carnivore le plus répandu au monde, le renard roux contribue évidemment à la transmission d'agents pathogènes transmis par les tiques tels que Anaplasma phagocytophilum, Borrelia burgdorferi s.l., bactérie responsable de la maladie de Lyme, et B. myiamotoi.

RAGONDIN

Myocastor coypus

Description

Le ragondin est un gros rongeur mesurant de 60 cm à 1 m et pesant entre 5 et 9 kg. Ses poils sont longs et bruns, il est doté d'une queue cylindrique écailleuse peu poilue et de longues moustaches blanches. Ses pattes palmées, ses narines et ses yeux hauts sur la tête sont signe de son adaptation au milieu aquatique. Ses incisives sont très visibles et de couleur orangée. Une particularité du ragondin est la position des tétines, qui sont situées sur le dos, au-dessus de la ligne de flottaison.

Biologie

Le ragondin est un animal grégaire qui vit essentiellement la nuit. Il peut se reproduire tout au long de l'année, dans un nid situé dans un terrier. Après une phase de gestation qui dure entre 127 et 138 jours, la femelle met bas de 2 à 7 jeunes qui sont allaités durant près de deux mois. La maturité sexuelle est atteinte dès l'âge de six mois et la femelle peut avoir une à deux portées par an, ce qui implique une forte dynamique de croissance des populations. La durée de vie des individus dépasse toutefois rarement cinq ans.

Régime alimentaire

Il a un régime strictement herbivore. Il consomme des végétaux aquatiques et terrestres (feuilles et tiges), essentiellement des graminées, ainsi que l'écorce des arbres et des racines. Lorsqu'il se trouve à proximité de cultures, il se nourrit alors du blé ou du maïs cultivés.

Etat des populations en France

Originaire d'Amérique du Sud, il a été introduit d'abord en Indre-et-Loire à la fin du XIXéme siècle. Les élevages se sont multipliés jusqu'à la Première Guerre Mondiale, sa peau faisant l'objet d'une exploitation en pelleterie. Une deuxième vague d'introduction eu lieu entre 1925 et 1928. La disparition des élevages suite à la crise économique de 1929 entraîna la remise en liberté de nombreux individus dans la nature. Il est aujourd'hui présent sur la quasi-totalité du territoire métropolitain (Pascal, 2003 in Guédon, 2021) (figure 1).

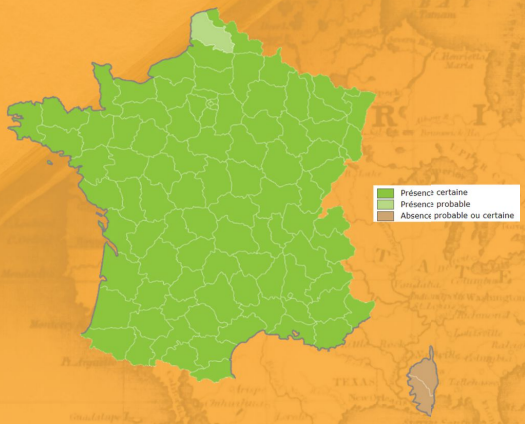

Habitat

Il fréquente de nombreux types de milieux aquatiques (rivières lentes, marais, lagunes et fossés) et occupe les plans d'eau temporaires qu'il quitte quand ceux-ci s'assèchent. Il préfère les eaux stagnantes, envahies de végétation

Suivi et gestion cynégétique

Le ragondin fait partie non seulement des Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts sur l'ensemble du territoire métropolitain (par arrêté ministériel du 2 septembre 2016), mais aussi des Espèces Exotiques Envahissantes. Ce double classement a pour objectif de tenter d'éradiquer l'espèce sur l'hexagone.

Il est donc possible de chasser le ragondin toute l'année, par piégeage (en étant toutefois titulaire de l'agrément piégeur) et par destruction à tir (sur autorisation du propriétaire). L'objectif est de limiter au maximum son expansion et de diminuer les populations.

Aucun suivi spécifique de l'espèce n'est réalisé en Nouvelle-Aquitaine par les fédérations des chasseurs.

Répartition régionale

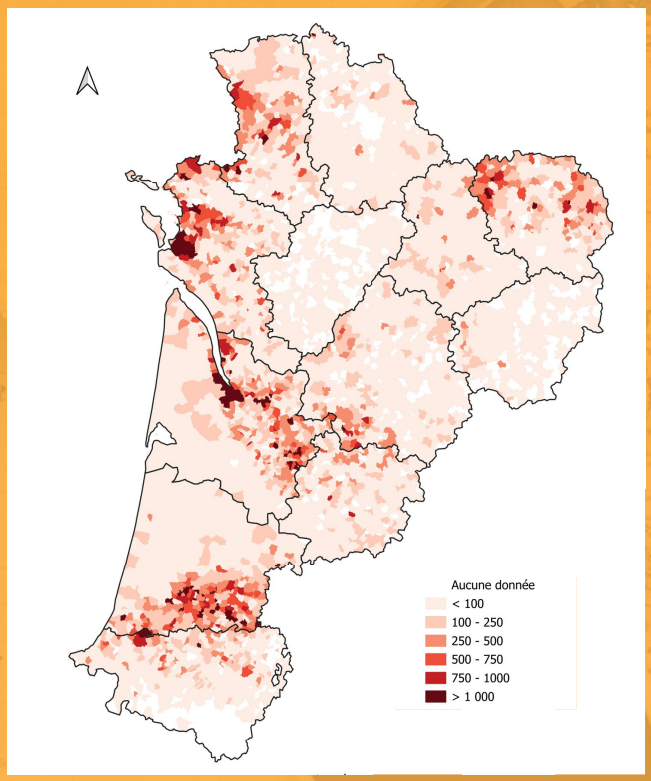

Présent sur la quasi-totalité de la région Nouvelle-Aquitaine, hormis en haute montagne, il est majoritairement présent sur l'ensemble des grands bassins de la région (Garonne, Dordogne, Adour, Charente et Seudre), ainsi que dans les marais littoraux de Charente-Maritime et de gironde notamment. Le nombre de captures dépend de la pression de piégeage, chaque département ayant plus ou moins de piégeurs. Cet élément influence donc fortement la répartition des observations (fig. 2). Dans certains départements, comme la Charente, les piégeurs font directement état de leurs captures annuelles à leur association départementale et non à la fédération des chasseurs. Ceci explique la raison pour laquelle les populations de ragondins de Charente semblent moins abondantes que celles des départements voisins. Cela ne reflète cependant pas la réalité, d'importantes populations de ce rongeur étant notoirement connues sur la vallée de la Charente et plusieurs de ses affluents.

Evolution des populations

Les populations de ragondins ont fortement augmenté ces dernières années. Les conditions climatiques hivernales particulièrement douces, l'absence de prédateurs naturels, le développement de la culture du maïs ainsi que la création de nombreux plans d'eau à usages agricoles ont grandement favorisé la dynamique de l'espèce.

On observe un pic à plus de 100 000 individus lors des saisons cynégétiques 2015 et 2016. La baisse qui fait suite peut s'expliquer par le manque de données transmises par les piégeurs aux fédérations des chasseurs, notamment dans le cas de la Gironde et de la Charente. A noter que l'absence de suivis spécifiques en Nouvelle-Aquitaine par les fédérations ne peut ni confirmer ni infirmer la baisse des effectifs observée depuis environ six années.

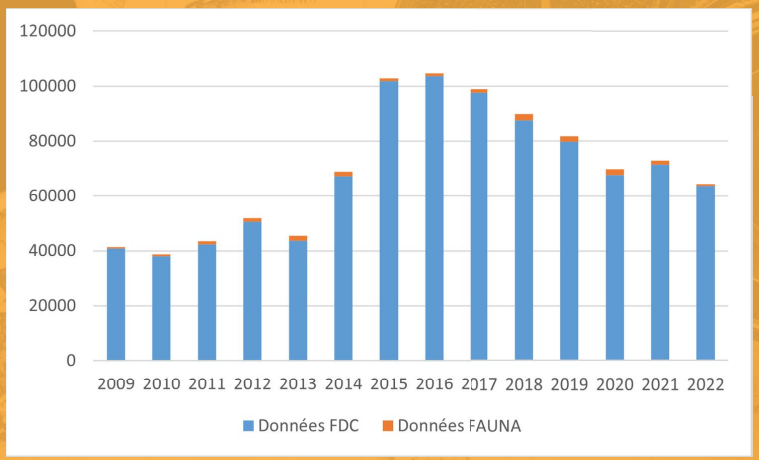

Deux exemples : la Charente-Maritime ...

Le littoral atlantique, qui s'étend du Morbihan aux Pyrénées-Atlantiques, est caractérise par la présence d'environ 200 000 ha de marais. Deux départements de Nouvelle-Aquitaine sont particulièrement importants en termes de superficie de marais : la Charente-Maritime et la Gironde. Leur pérennité repose sur une gestion équilibrée entre maintien d'une agriculture durable spécifique aux zones humides comme l'élevage extensif et préservation de la biodiversité. Ces milieux ont été aménagés par l'homme depuis des centaines d'années. Réseaux de digues, de chenaux et autres fossés les caractérisent. Ces structures sont fragiles et ont été fortement impactées depuis l'arrivée du ragondin notamment. Pour limiter leur prolifération, seuls le piégeage et le tir sont efficaces, à condition de maintenir une pression constante.

A lui seul, le département de la Charente-Maritime abrite environ 110 000 ha de marais. On conçoit donc aisément son implication dans la lutte contre cet envahisseur. Si l'on excepte les saisons de chasse 2014-2015 et 2015-2016, le prélèvement moyen annuel est de 6119 ragondins, soit environ 23,8 ragondins par piégeur et par an. Cela peut paraître important mais reste très insuffisant pour faire baisser significativement les populations de cette espèce exotique envahissante.

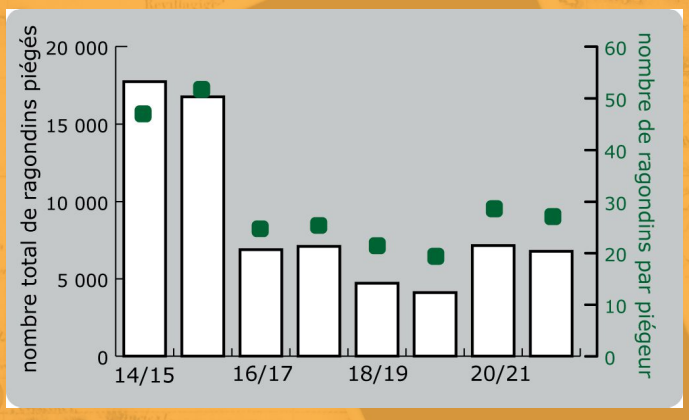

... et la Gironde

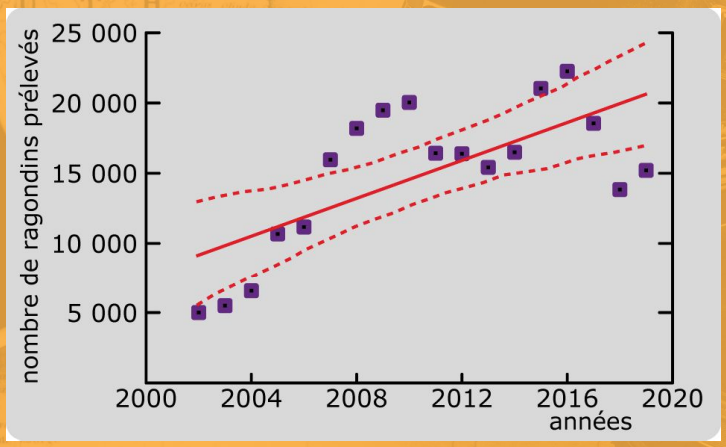

Par son importance vis-à-vis du maintien des zones humides (environ 60 000 ha) ; le département de la Gironde arrive en seconde position. En 2016, plus de 22 000 ragondins ont été tués par les chasseurs et les piégeurs girondins. Sur les 18 années de suivis, ce prélèvement augmente très significativement ($p = 0,002$). Mais ici aussi, il convient de maintenir la pression...

Problématiques et enjeux

Les problématiques majeures liées à la présence de cette espèce sur le territoire français sont multiples. Il a une faculté à dégrader les berges des cours d'eau, les digues et les fossés en creusant de nombreuses galeries pour constituer ses terriers. Cela conduit à l'érosion des berges.
De nombreux dégâts peuvent être occasionnés par cette espèce, sur les cultures céréalières, fruitières et maraîchères, et plus particulièrement sur la culture de maïs. Il apprécie énormément cette plante originaire d'Amérique. Les dégâts perpétrés par cette espèce peuvent souvent être confondus avec ceux commis par les sangliers ou les blaireaux.
Un des facteurs les plus préoccupant concernant le ragondin est la transmission de maladies, notamment la leptospirose. C'est une maladie bactérienne présente dans le monde entier. Elle est causée par des bactéries pathogènes telles que Leptospira interrogans. Cette dernière se maintient assez facilement dans le milieu ambiant (eau douce ou sols boueux), ce qui favorise sa propagation et la contamination de nombreux sujets. Ses principaux réservoirs sont les rongeurs, qui excrètent la bactérie dans leur urine.
Chez l'homme, la maladie est souvent bénigne, mais peut conduire à une insuffisance rénale, voire à la mort dans 5 à 20 % des cas. L'incubation dure en moyenne de 4 à 14 jours. De nombreuses formes cliniques, allant du syndrome grippal à l'atteinte multiviscérale avec syndrome hémorragique sont décrites. Dans la forme modérée, la maladie débute par une fièvre élevée avec frissons, maux de tête, douleurs musculaires et douleurs articulaires diffuses. Elle peut cependant évoluer vers une atteinte rénale, hépatique, méningée ou pulmonaire. Dans 20 % des cas, elle se complique d'un syndrome hémorragique.
Aucun signe n'est vraiment spécifique mais l'existence d'un ictère conjonctival et de myalgies est particulièrement évocatrice. Les formes graves (ictéro-hémorragique ou maladie de Weil) associent insuffisance rénale aiguë, atteinte neuro- logique (convulsions, coma) et des hémorragies plus ou moins sévères (pulmonaire, digestive). La convalescence est longue, mais généralement sans séquelles. Des complications oculaires (uvéite, kératite) tardives peuvent survenir (Institut Pasteur, 2020).
La meilleure protection est le port des gants pour les professionnels et rester vigilant à l'apparition de symptômes, en parlant à votre médecin de votre activité. Il faut aussi limiter les voies d'entrée dans le corps humain, en cas de bain, les bactéries pouvant rentrer par les muqueuses, par la bouche ou par les yeux. S'il y a une plaie, il faut bien évidemment la protéger (Lalier 2020).

BIBLIOGRAPHIE

Calenge C., Chadoeuf J., Giraud C., Huet S., Julliard R., Monestiez P. et al. 2015. The Spatial Distribution of Mustelidae in France. PLoS ONE 10(3): e0121689. doi:10.1371/journal.pone.0121689

Calenge C. et al. 2016. Premières cartes d'abondance relative de six mustélidés en France Modélisation des données collectées dans les « carnets de bord petits carnivores » de l'ONCFS. Faune Sauvage 310 : 17-23.

Chappuis F. 2012. Echinococcose : la menace du renard urbain. Revue Médicale Suisse. 4.

Do Linh San E., Moutou F., Blackbourn D.R., Brau C. & Steimer F. 2008. Le Blaireau et l'Homme, pour une cohabitation pacifique. France Nature Environnement. 32.

Gilot-Fromont E., Boschiroli M.-L., Dufour B., Durand B., Fischer C., Har J., Lesellier S., Payne A., Richomme C. & Ruette S. 2019. Gestion de la tuberculose bovine et des blaireaux. Agence Nationale de Sécurité Sanitaire. 165.

Haffner P. 2017. Renard roux, Renard, Goupil (Français) – Répartition actuelle en France métropolitaine. Inventaire National du Patrimoine Naturel. 5

Haffner P. 2018. Ragondin (Français) – Répartition actuelle en France métropolitaine. Inventaire National du Patrimoine Naturel. 5

Jacquier M., Ruette S. & Guinot M. 2018. État des connaissances sur les populations de blaireaux en France. Rapport ONCFS. 12.

Jacquier et al. 2021. Breaking down population density into different components to better understand its spatial variation. BMC Ecology & Evolution 21 :82.

Lalier J.-M. 2020. Pays de la Loire : gare à la leptospirose, prenez vos précautions. France tv info. 1.

Lebecel Y., Jacquot M. & Bressan Y. 2024 – Meles meles (Linnaeus, 1758). Blaireau européen. In : Savouré-Soubelet A et al. Atlas des mammifères sauvages de France. Vol. 3 : Carnivores et Primates. MNHN, Paris ; OFB, Vincennes (Patrimoines naturels ; 85) : 196-201.

Lesiczka et al. 2023. Red fox (Vulpes vulpes) play an important role in the propagation of tick-borne pathogens. Ticks and Tick-borne Diseases 14, https://doi.org/10.1016/j.ttbdis.2022.102076

Pascal M., Lorvelec O., Vigne J.-D., Keith P. & Clergeau P. 2003. Evolution holocène de la faune de Vertébrés de France : invasions et extinctions. Institut National de la Recherche Agronomique, Centre National de la Recherche Scientifique, Muséum National d'Histoire Naturelle. Rapport au ministère de l'Écologie et du Développement Durable (Direction de la Nature et des Paysages). 381.

Payne A., Ruette S., Jacquier M., Richomme C., Lesellier S., Gowtage S., Duhayer J. & Rossi S. 2022. 2022 : des virus et... Encore des virus ! SAGIR infos. 10.

Perthuison A. 2020. Leptospirose. Institut Pasteur. 4.

Ruette S., Lieury N., Albaret M., Arnauduc J-P. & Devillard S. 2015. Evolution des populations de renards en France. Faune Sauvage. 6.

Soubelet H. 2021. Le blaireau malade de la tuberculose : coupable ou victime ? La Dépêche Vétérinaire 7 : 28-31.

CREDITS PHOTOGRAPHIQUES

Dominique GEST -www.dgestim.fr
Philippe MOURGUIART (page 16)

REALISATION

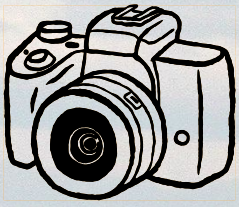

Dorian BARBUT - Valérie COHOU - Philippe MOURGUIART
avec la participation d'Elouan CARRE (service civique)

CHASSEURS
DE NOUVELLE AQUITAINE
Engagés pour la nature

Fédération Régionale des Chasseurs
de Nouvelle-Aquitaine
1 rue des chasseurs
16400 PUYMOYEN

www.chasseur-nouvelle-aquitaine.fr

FINANCEMENT

RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine